

C'était un spectacle curieux que de voir M. Dumas compter avec ses doigts les lignes et les bouts de lignes qu'il s'était engagé à livrer chaque jour, que de l'entendre parler du rude métier qu'il avait entrepris pendant plusieurs mois, métier à « faire crever un cheval de labour, » comme le lui disait son médecin « ordinaire, » travail inouï, pour l'exécution duquel l'infatigable romancier avait toujours trois chevaux sellés, trois domestiques prêts à partir, et le chemin de fer de Saint-Germain à sa disposition, car à toute heure du jour et de la nuit il s'agissait de porter cinq manuscrits à cinq journaux différents. Il fallait voir comment l'auteur des *Trois Mousquetaires* traitait de « marchandise » les plus heureux produits de sa plume, et comme il parlait avec fierté de la plaque de l'ordre de Charles III, accordée par la reine Isabelle, non point à l'écrivain, au dramaturge, ni à l'historiographe, disait-il, mais bien au marquis Dumas Davy de la Pailleterie. Et les douze prisonniers français délivrés par les soins de M. Dumas, déclaration affirmée d'abord dans les termes les plus explicites, mais rétractée le lendemain dans une lettre écrite sous une inspiration plus convenable et plus conforme à la vérité ! Et ce malheureux roman de *Fabien*, renvoyé de la *Presse-Caïphe* à *Pilate-Constitutionnel*, et finalement brûlé au feu de la conscience de M. Dumas, pour renaître quelque temps après sous le nom de M. Dumas fils, et avec le titre de : *Aventures de quatre femmes et d'un perroquet* ! Et mille autres particularités que nous négligeons et qui défraieraient à elles seules plus d'un curieux et piquant chapitre à la manière de *Le Sage*.

Nous le répétons, personne ne s'est jamais montré aussi cruel envers M. Dumas que M. Dumas l'a été lui-même dans ce procès, où les indiscretions rejaillissaient à droite et à gauche comme autant d'éclaboussures, et où, de toute manière, il eût été convenable de s'abstenir et de garder le silence. Comment donc s'étonner que, peu de jours après à la tribune législative, dans une discussion provoquée par ses téméraires assertions, M. Dumas n'ait point trouvé les égards qu'il n'avait pas eus pour lui-même ? Sans approuver les procédés de la Chambre envers M. Dumas, nous ne pouvons cependant nous empêcher de reconnaître que si le talent inspire l'admiration, l'homme seul commande le respect ; pour cela il doit